

CONVENTION COLLECTIVE REGIONALE DU 4 MARS 1985 CONCERNANT LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN FORESTIERS DE LA GIRONDE, DES LANDES ET DU LOT ET GARONNE

AVENANT N° 43 DU 11 FEVRIER 2010
relatif aux salaires

IDCC 8723

Enregistré à l'Unité territoriale Gironde de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Aquitaine
118 cours Maréchal Juin
33075 BORDEAUX cedex
Tél. 05 56 000 777 - Fax 05 56 000 888
20/03/2010

Entre :

- Le Syndicat des Sylviculteurs de Sud-Ouest, *Bn*
- La Fédération Régionale des Entrepreneurs des Territoires d'Aquitaine, *G..)*
- La Fédération Régionale des Coopératives Agricoles d'Aquitaine, *AD*

D'une part, et

- l'Union Professionnelle Régionale Agroalimentaire C.F.D.T. d'Aquitaine, *UE*
- ~~l'Union régionale des Syndicats des Travailleurs de la Forêt de Gascogne C.G.T,~~
- ~~le Syndicat régional des Travailleurs de l'Agriculture F.O. d'Aquitaine~~
- ~~le Syndicat régional des Cadres d'Entreprises Agricoles C.F.E. C.G.C. d'Aquitaine~~

D'autre part,

il a été convenu ce qui suit :

Article 1

L'article 33 de la convention collective régionale concernant les travaux d'aménagement et d'entretien forestiers de la Gironde, des Landes et du Lot et Garonne est modifié comme suit :

" Article 33

Rémunération horaire

A compter du 1^{er} janvier 2010 les salaires horaires sont fixés comme suit :

Coefficient	Salaire horaire
100	8,86
210	8,89
220	8,90
310	8,95
320	9,07
410	9,16
420	9,36

Article 2

Les dispositions du présent avenant prennent effet au 1^{er} janvier 2010.

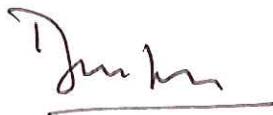
Article 3

Les parties signataires demandent l'extension du présent avenant qui sera déposé à la Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Aquitaine, unité territoriale de la Gironde.

Bn *G..)* *AD* *UE*

Fait à Bordeaux, le 11 février 2010

Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest



M. MESPLEDE Bernard

Fédération Régionale
des Coopératives Agricoles d'Aquitaine



M. DE DECKER Antoine

Fédération Régionale des Entrepreneurs des
Territoires



M. DUPORT Guy

~~Union Régionale des Syndicats des
Travailleurs de la Forêt de Gascogne C.G.T.~~

M. LASSUS Patrick

Union Régionale des Syndicats C.F.D.T.



Mme COLLET Marie-Hélène

~~Union Régionale de la Confédération Française
de l'Encadrement~~

M. BERTRANET

~~Union Régionale des Syndicats C.G.T.-FO~~

M. BARETS Francis